

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Communiqué

L'Assomption, le 16 mars 2017. – Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 mars dernier, il a été résolu que M. Michel Gagnon, conseiller du district n° 5 « Albert-Racette », agirait à titre de maire suppléant pour les mois d'avril, mai et juin 2017, ou jusqu'à son remplacement.

Le maire suppléant exerce les fonctions du maire lorsque celui-ci est absent du territoire ou empêché de remplir ses fonctions. La durée du mandat des maires suppléants est généralement de trois mois.

Pour les citoyens qui souhaitent joindre le maire suppléant, les coordonnées sont les suivantes :

mgagnon@ville.lassomption.qc.ca

450 589-5671, poste 505

